



AVIS DE CONVOCATION

Nous vous invitons à la 803^e réunion du **Conseil d'administration** qui aura lieu, par visioconférence, le **mardi 23 septembre 17 h 00**.

Trois-cent-trente-septième réunion extraordinaire

ORDRE DU JOUR :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 7. Documents officiels**
 - 7.1 Abrogation du Règlement 10 : Mode d'organisation et de fonctionnement du Comité conjoint de programme du doctorat en développement régional et des assemblées générales propres à chaque université, composition et responsabilités de l'assemblée conjointe des professeurs et de l'équipe d'orientation du programme
 - 7.2 Modification du Règlement 8: Instances et dispositions générales
 - 7.3 Modification du Règlement 12 : Ressources humaines
- 13. Date et heure de la prochaine réunion**
- 14. Levée de l'assemblée**

Le secrétaire général et
vice-recteur à la vie étudiante,